

## Le Conseil consultatif de votre quartier

### ÉLYSÉE-MADELEINE

**Ecole Surène, 18 rue de Surène  
Mercredi 9 mars 2016 à 18h15**

### ORDRE DU JOUR

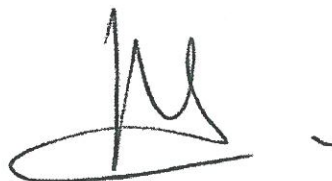
La mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement a mis en place depuis 2003 sept conseils consultatifs de quartier avec le souci d'en faire des lieux d'écoute, d'information, de dialogue et d'expression destinés au plus grand nombre possible de personnes. Ils sont ainsi ouverts à tous les habitants, mais aussi aux commerçants et aux professions libérales qui y ont leur activité et participent à sa vie quotidienne. Cette ouverture totale est une caractéristique qui est spécifique à notre arrondissement.

Le conseil consultatif de votre quartier se réunit plusieurs fois chaque année. Si vous êtes électeur, vous serez invité par courrier, à participer à tous ceux qui seront convoqués à l'avenir.

#### Qui peut y participer ?

Toute personne majeure qui habite dans le périmètre du quartier concerné ou qui possède dans ce quartier, le siège régulier de son activité commerciale ou libérale. Les réunions sont publiques.

- Réponses et questions posées sur la vie de notre quartier,
- Informations sur la place de la Madeleine,
- Affectation du budget du Conseil consultatif du quartier Elysée-Madeleine.



Isabelle DEMARQUAY  
Référente du Conseil consultatif de Quartier